



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Impôt et prélèvements sociaux sur les revenus de 2021

Avis d'impôt établi en 2022

AVIS_IR_RG



2D-DOC

La notice de cet avis est disponible en cliquant ici ou sur impôts.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP VERSAILLES
12 RUE DE L'ECOLE DES POSTES
78015 VERSAILLES CEDEX

Vos références

Numéro fiscal :
Déclarant 1 (C) : 09 70 431 585 172
Déclarant 2 (C) : 12 69 701 254 136
Référence de l'avis : 22 78 0039269 33
Adresse d'imposition au 01/01/2022 :

9 RUE ALBERT SAMAIN

78000 VERSAILLES

Numéro FIP : 780 84 61 5725328789 3 A
Numéro de rôle : 011
Date d'établissement : 06/07/2022
Date de mise en recouvrement : 31/07/2022

Identifiant service : 78033

Vos contacts

Par messagerie sécurisée
dans votre espace particulier sur [impôts.gouv.fr](#)

Par téléphone
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

Sur place
auprès de votre centre des finances publiques
(horaires sur [impôts.gouv.fr](#), rubrique « Contact »)
SIP VERSAILLES
SAID VERSAILLES
12 RUE DE L'ECOLE DES POSTES

78015 VERSAILLES CEDEX

Somme qu'il vous reste à payer

1 604,00 €

Cette somme sera prélevée selon cet échéancier :

26 septembre 2022 :	401,00 €
27 octobre 2022 :	401,00 €
25 novembre 2022 :	401,00 €
27 décembre 2022 :	401,00 €

Compte qui sera débité : FR76 3000 4000 730X XXXX XXX3 814

Identifiant de la banque : BNPAFRPPXXX

Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Référence Unique Mandat : FR46ZZZ0050020170D3A585318PAS2A22

Cet échéancier se substitue à la date limite de paiement fixée au
15/09/2022.

Revenu fiscal de référence : **65 594**

Nombre de parts : **4,00**

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

* (service gratuit + coût de l'appel)

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2022, de vos revenus 2021. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2021.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur [impôts.gouv.fr](#).

Déclarant 1 - Nom de naissance : BAHAMOU
 Déclarant 2 - Nom de naissance : MEZAAD



situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
M				
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
3				4,00

IMPOT SUR LE REVENU**Détail des revenus**

Salaires.....	Déclar. 1 12000	Déclar. 2 31427	Total 39084
Déduction 10% ou frais réels.....	- 1200	- 3143	
Salaires, pensions, rentes nets.....	10800	28284	

Revenus perçus par le foyer fiscal

Revenus de capitaux mobiliers déclarés.....		21	0
Revenus de capitaux mobiliers imposables ⁷			28800
Revenus fonciers nets.....			

Revenu brut global.....

CSG déductible.....			- 1462
---------------------	--	--	--------

CHARGES DEDUCTIBLES DU REVENU GLOBAL¹⁰

Pensions alimentaires ¹⁶			
Total des charges déduites¹¹.....			- 828

Revenu imposable.....

Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴			2716
Décote.....			- 78

Impôt avant réductions d'impôt.....

REDUCTIONS D'IMPOT¹⁵	Montant déclaré	Montant retenu	Montant réduction
Dons : personnes en difficulté.....	420	420	315
Forfait scolarité : Nombre d'enfants.....	3	3	
Montant de la réduction d'impôt.....			367
Dons aux œuvres.....	131	131	86
Total des réductions d'impôt²⁰.....			- 768

Impôt total avant crédits d'impôt.....**CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS**

Prélèvement forfaitaire déjà versé sur revenus de capitaux mobiliers.....	1		1
Cotisations syndicales.....	106	103	
Montant du crédit d'impôt calculé.....			- 68

IMPOT NET

Suite en page suivante >>>

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur [impots.gouv.fr](https://www.impots.gouv.fr) ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2024 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithme ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis

Total de l'impôt sur le revenu net.....		1801
---	--	------

PRELEVEMENTS SOCIAUX

Détail des revenus

	CSG - CRDS	PREL SOL
Revenus fonciers nets ⁴⁵	28800	28800
BASE IMPOSABLE.....	28800	28800
Taux de l'imposition	9,70%	7,50%
Montant de l'imposition.....	2794	2160

Total des prélèvements sociaux nets.....	4954
---	-------------

Pour information :

Montant de CSG déductible sur revenus du patrimoine ⁴⁹ pris en compte pour l'imposition des revenus perçus en 2022.....	1958
--	------

CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2021 :

IMPOT SUR LE REVENU

Impôt sur le revenu 2021 dû ⁵³ :	1801
Retenue à la source prélevée en 2021 par vos verseurs de revenus :	- 715
Acomptes prélevés en 2021 sur votre compte bancaire :	- 544
Avance perçue sur les réductions et crédits d'impôt :	+ 268

Solde d'impôt sur les revenus 2021 :.....	810
--	------------

PRELEVEMENTS SOCIAUX

Prélèvements sociaux au taux de 17,2% dus ⁵³ :	CSG-CRDS	PSOL
Acomptes prélevés en 2021 sur votre compte bancaire :	2794	2160
Prélèvements sociaux à 17,2% nets :	- 2346	- 1814
	448	346

Solde des prélèvements sociaux 2021 ⁵³:	794
---	------------

TOTAL DE VOTRE IMPOSITION NETTE RESTANT A PAYER	1604
--	-------------

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Revenu fiscal de référence ²⁵	65594
--	-------

Informations indiquées pour mémoire

RCM déjà soumis aux prélèvements sociaux sans CSG déductible	30
--	----

PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2022, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2023 est de :	Déclar. 1	Déclar. 2
---	-----------	-----------

Plafond total de 2020.....	16062	15138
----------------------------	-------	-------

Suite en page suivante >>>

>>> Suite de votre avis

Plafond non utilisé pour les revenus de 2019.....	3973	3973
Plafond non utilisé pour les revenus de 2020.....	+ 4052	+ 4052
Plafond non utilisé pour les revenus de 2021.....	+ 4114	+ 3190
Plafond calculé sur les revenus de 2021.....	+ 4114	+ 3190
Plafond pour les cotisations versées en 2022.....	= 16253	= 14405

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2022

Retrouvez l'ensemble de vos informations et vos éventuelles options sur impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source ou en appelant le 0809 401 401